

DÉPOSER UN PROJET SUR LA PLATEFORME QUELS ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES A RENSEIGNER ?

Vous trouverez **ci-dessous la liste des différents éléments à renseigner obligatoirement** lorsque l'on dépose un dossier de candidature en ligne (ils seront précisés par un astérisque rouge *). **D'autres éléments** sont également à renseigner mais ils ne sont **pas obligatoires**.

PROJET

- Nom du projet
- Ville
- Typologie et type de bâtiment ou des aménagements
- Année de livraison
- Surface totale du bâtiment en m²
- Dont extension/surélévation (*en fonction du type de projet*)
- Coût total en € HT (hors foncier, hors VRD, hors honoraires)

<i>Pour les bâtiments</i>	<i>Pour les aménagements</i>
<ul style="list-style-type: none">• Structure bois du bâtiment (cochez les types d'éléments bois et leurs essences si possible)• Structure verticale• Structure horizontale• Charpente• Revêtement bois extérieur• Menuiserie intérieure et extérieure• Isolation des murs• Isolation de la toiture• Chauffage au bois• Certifications, Labels et marques	Liste des produits (cochez les types d'éléments bois et leurs essences si possible)

Nature et épaisseur des isolants / Essences et provenance des éléments bois / Volumes de bois / Certifications et labels / Performance du bâtiment (Cep en kWhép/m²/an) / Ic construction - Impact Environnemental de la Construction (kg éq CO₂/m² de SHAB ou SU)

- Notice architecturale du projet (600 caractères max)
- Approche environnementale (600 caractères max)
- Descriptif technique (600 caractères max)

LES ACTEURS

- Maître d'ouvrage
- Maître d'œuvre – architecte mandataire
- Autres acteurs de la maîtrise d'œuvre des études ou ingénierie
- Entreprises des lots bois
- Fournisseurs du bois
- Photographe

LES DOCUMENTS

(penser à retirer les cartouches avec les coordonnées du client en cas de maître d'ouvrage privé).

- Plan de masse
- Pan de coupes
- Autres plans ou études
- **Nouveauté obligatoire** : Les « Licence d'exploitation des photos » seront à téléverser à cet endroit.

LES PHOTOS

Prévoir entre 3 à 6 photos du projet finalisé et restitué au client. Les photos de chantier sont interdites. Format .jpg – de taille 2500 x 3750 pixels (photo principale) et 2000 x 3000 pixels.

Nouveauté obligatoire : [Licence d'exploitation des photos](#)

